



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 5 FÉVRIER 2024

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil municipal :
le 30/01/2024

Publication :
le 09/02/2024

Délibération n° D-2024-5

**Autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) -
Création nouvelle AP/CP nouveau crématorium**

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Florence VILLES

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Jeanine BARBOTIN, ayant donné pouvoir à Madame Valérie VOLLAND, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL

Excusés :

Monsieur Guillaume JUIN, Madame Mélina TACHE.

Direction des Finances

**Autorisations de programme et crédits de paiement
(AP/CP) - Création nouvelle AP/CP nouveau
crématorium**

Monsieur Gerard LEFEVRE, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

Vu les articles L 2311-3 et R 2311-9 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération n°D-2015-445 du 18 décembre 2015 instaurant le règlement de gestion des autorisations de programme (AP) et des crédits de paiement (CP) ;

Vu la délibération n°D-2023-423 portant modification du Règlement budgétaire et financier de la Ville de Niort.

Les autorisations de programme (AP) et les crédits de paiement (CP) visent à planifier la mise en œuvre d'investissements sur le plan financier en cohérence avec les volets organisationnels et logistiques. Tout en apportant une plus grande transparence, ce dispositif permet d'optimiser la gestion pluriannuelle des investissements en respectant les règles de l'engagement comptable.

La Ville de Niort souhaite porter des aménagements d'ampleur sur le crématorium pour répondre à des enjeux de vétusté et d'amélioration des conditions d'accueil des usagers et de travail des agents.

Face à cette situation et au coût trop important d'une extension, la Ville de Niort a décidé de construire un nouveau crématorium sur une parcelle voisine d'environ 12 000 m².

Une fois l'actuel crématorium déconstruit, le site sera remis en état pour permettre un agrandissement du cimetière Grand-Croix.

Dans ce contexte, la mise en place d'une AP/CP pour le suivi financier de la construction de ce nouveau crématorium et la déconstruction de l'ancien est la procédure la plus pertinente au regard de la gestion pluriannuelle des investissements de la collectivité.

Prévue pour une durée de 6 ans l'autorisation de programme « nouveau crématorium » porte sur un montant global de 9 000 000 € HT soit 10 800 000 € TTC de dépenses.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la création d'une autorisation de programme pour le nouveau crématorium ;
- engager les crédits de paiement selon le prévisionnel figurant en annexe.

Annexe 1 – AP / CP Nouveau Crématorium - Tableau de l'échéancier

	Autorisation de Programme (AP)		CP					
	en HT	En TTC	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Dépenses totales	9 000 000,00	10 800 000,00	160 000,00	500 000,00	740 000,00	3 350 000,00	3 350 000,00	900 000,00

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 43
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Non participé : 0
 Excusé : 2

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Florence VILLES

Jérôme BALOGÉ